



**La délinquance à Paris 1996/2003**

---



# LA DÉLINQUANCE À PARIS MESURÉE À PARTIR DE L'ÉTAT 4001 ET DE LA MAIN COURANTE ENTRE 1996 ET 2003

**P**aris est une exception dans le paysage français. Administrativement, c'est la seule ville qui soit également un département. Démographiquement, elle compte 2 millions d'habitants intra muros, 6 millions avec la petite couronne et 10 millions avec la grande, soit un Français sur six. Cette population nombreuse est aussi extrêmement mobile grâce à un réseau ferroviaire très dense, ce qui fait de Paris la zone d'activité économique la plus importante de l'hexagone. Ces caractéristiques démographiques et économiques vont de pair avec une activité délinquante proportionnelle à la spécificité parisienne : c'est-à-dire une délinquance deux fois plus importante que celle, moyenne, constatée en France (13 167 faits constatés pour 100 000 habitants).

L'analyse des faits constatés est réalisée en comparant les statistiques parisiennes à celles du reste de la France. Dans un second temps, les données de la capitale sont observées au regard des indicateurs de délinquance construits par l'OND<sup>1</sup> (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique et infractions révélées par l'action des services).

513

Les chiffres utilisés, issus de l'état 4001 départemental, ont été transmis par la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Ils portent sur la période 1996-2003. La préfecture de Police de Paris a également autorisé l'accès à quelques informations complémentaires : nombre de vols de téléphones portables (par mode opératoire), de violences conjugales, de déclarations consignées en main courante (violences et dégradations légères), et différents résultats des enquêtes d'opinion sur l'évaluation des actions de sécurité, engagées par les services de police parisiens.

Ces sources complémentaires permettent des analyses plus fines qui vont au-delà des simples interprétations de l'état 4001. L'accès à la main courante ou à des données sur des infractions spécifiques permettent de relativiser certains commentaires parfois évoqués dans les médias : Paris serait le lieu d'une délinquance volumineuse et de plus en plus violente ; la délinquance acquisitive parisienne serait essentiellement liée au flux touristique ; une partie de la délinquance parisienne (les infractions légères) ferait l'objet d'un report sur la main courante.

Toutefois, les qualifications des infractions de l'état 4001 sont parfois trop vagues et fragilisent les interprétations. L'absence d'information sur les auteurs (âge précis, lieu de résidence, origine socio-économique, rapport aux autorités publiques), les victimes (connues de l'auteur ou non, ayant déposé plainte ou non), et les modes opératoires (délinquance de groupe, acte commis avec arme, avec préméditation, sous l'action de produits stupéfiants, action calculée ou impulsive) rend également les analyses partielles, alors même que certaines de ces informations sont présentes dans les fichiers du STIC pour la police, et de la base nationale de la délinquance pour la gendarmerie.

\*\*\* (1) Voir l'article « Comment appréhender l'état 4001 ? »

# SOMMAIRE

---

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS .....	515
ANALYSE GLOBALE DE LA DÉLINQUANCE PARISIENNE .....	515
• Évolution générale depuis 1996 .....	515
• Analyse comparée avec la délinquance nationale .....	516
• Nature de la délinquance parisienne .....	521
ANALYSE DE LA DÉLINQUANCE PARISIENNE PAR INDICATEUR DE CRIMINALITÉ .....	524
• Les atteintes aux biens .....	524
• Les atteintes volontaires à l'intégrité physique .....	528
• Les infractions révélées par l'action des services .....	535
ANNEXES .....	538
• Annexe 1 : Les enquêtes d'opinion de la préfecture de police de Paris .....	538
• Annexe 2: La main courante .....	539

## Principaux enseignements

Cet article permet de tracer un portrait de la délinquance parisienne qui, s'il ne présente pas de nouveauté radicale, précise quelques points importants grâce à l'apport de données complémentaires rarement accessibles : main courante, vols de portables, violences conjugales, flux d'entrées et sorties de plaintes.

Le niveau élevé de l'activité délinquante à Paris est sans doute lié à la grande densité et à la grande mobilité de la population. Rapportée à ces deux facteurs, la délinquance parisienne apparaît alors, au contraire, comme la plus faible de France.

Le nombre de faits constatés diminue à Paris plus tôt (août/septembre 2001 contre février 2002) et plus nettement qu'au niveau national. Cette baisse accompagne un probable effet de « déplacement » de la délinquance parisienne vers la petite couronne.

La délinquance parisienne est principalement une délinquance acquisitive, de voie publique, et au préjudice de particuliers (vols simples dont vols à la tire ; vols de portables), dont une part significative est violente (10 % contre 5 % au niveau national en 2003).

La délinquance violente non acquisitive est plus rare à Paris que sur le reste du territoire national mais en constante augmentation depuis 1996 (notamment les coups et blessures volontaires non mortels et menaces et chantages sans extorsion de fonds).

Enfin, la délinquance révélée par les services de police est surtout marquée par les infractions à la police des étrangers.

Cependant, ce constat doit tenir compte de deux facteurs : le nombre important d'étrangers à Paris (3 fois plus qu'au niveau national<sup>2</sup>) et le fait que cet indicateur mesure, et de manière indissociable, la délinquance des étrangers<sup>3</sup> et l'activité des services de police.

## Analyse globale de la délinquance parisienne

### Évolution générale depuis 1996

#### Présentation

Globalement, les séries statistiques brutes du nombre des faits constatés à Paris par les services de police parisiens, dans la petite couronne<sup>4</sup> (hors Paris), dans la grande couronne<sup>5</sup> (idem) et dans la France entière présentent les mêmes évolutions de 1996 à 2003 : légère diminution de 1996 à 1997 (faisant suite à une baisse amorcée au début des années 1990), puis augmentation régulière jusqu'aux années 2001-2002, et diminution depuis 2002 (*tableau 1 et graphique 1*).

Paris se distingue du reste de la France ; en effet, le niveau de l'activité délinquante y est deux fois plus élevé que la moyenne nationale et sa récente diminution est plus accentuée et plus précoce (dès 2001) que dans le reste de la France.

Dans les enquêtes d'opinion, menées tous les deux ans auprès des parisiens par la préfecture de police de Paris, l'évolution des

.... (2) Recensement de population, INSEE.

(3) Les infractions à la police des étrangers sont une délinquance sans victime, 100 % liée à la pro-activité policière.

(4) La petite couronne parisienne est composée des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

(5) La grande couronne parisienne est composée des départements des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne.

**Tableau 1**  
**Nombre de faits constatés de 1996 à 2003, en France, dans la région parisienne et à Paris.**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>FRANCE ENTIERE</b>								
Faits constatés bruts	3 559 617	3 493 442	3 565 525	3 567 864	3 771 849	4 061 792	4 113 882	3 974 694
% du total France entière	100	100	100	100	100	100	100	100
Evolution annuelle (%)		-1,86	2,06	0,07	5,72	7,69	1,28	-3,38
Faits constatés pour 100 000 hab.	6 144	6 011	6 116	6 099	6 420	6 879	6 932	6 664
<b>GRANDE COURONNE</b>								
Faits constatés bruts	342 545	333 396	343 507	347 469	364 028	390 486	394 593	386 296
% du total France entière	9,62	9,54	9,63	9,74	9,65	9,61	9,59	9,72
Evolution annuelle (%)		-2,67	3,03	1,15	4,77	7,27	1,05	-2,1
Faits constatés pour 100 000 hab.	7 212	7 003	7 200	7 263	7 587	8 102	8 146	7 935
<b>PETITE COURONNE</b>								
Faits constatés bruts	307 894	307 548	308 707	321 762	346 725	367 897	361 949	355 107
% du total France entière	8,65	8,80	8,66	9,02	9,19	9,06	8,80	8,93
Evolution annuelle (%)		-0,11	0,38	4,23	7,76	6,11	-1,62	-1,89
Faits constatés pour 100 000 hab.	7 663	7 644	7 659	7 968	8 559	9 043	8 853	8 642
<b>PARIS</b>								
Faits constatés bruts	278 796	276 103	288 310	294 224	300 875	317 229	305 805	282 636
% du total France entière	7,83	7,90	8,09	8,25	7,98	7,81	7,43	7,11
Evolution annuelle (%)		-0,97	4,42	2,05	2,26	5,44	-3,6	-7,58
Faits constatés pour 100 000 hab.	13 172	13 080	13 655	13 854	14 091	14 788	14 251	13 167

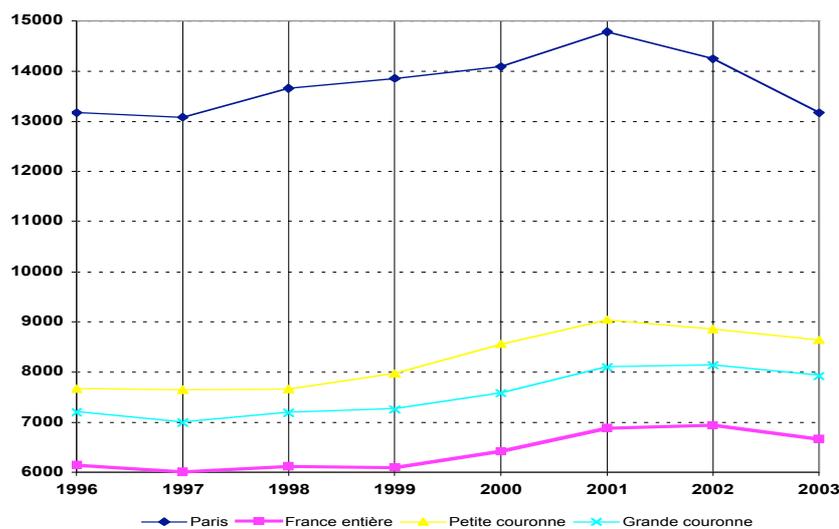
Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Estimations de population par département à partir des recensements de 1990 et 1999 – INSEE.

516

### Graphique 1

Évolution comparée du nombre de faits constatés pour 100 000 habitants à Paris, en petite couronne, en grande couronne et sur tout le territoire national (hors DOM-TOM).



Sources : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Estimations de population par département à partir des recensements de 1990 et 1999 – INSEE

préoccupations sécuritaires est encore plus frappante : début 2002, 59 % des personnes interrogées présentaient l'insécurité comme un problème important contre 36 % fin 2003<sup>6</sup>.

### **Un possible effet « de déplacement » vers la petite couronne**

À propos de l'importance de la diminution de la délinquance parisienne, il est souvent évoqué un effet « de refoulement ». Autrement dit, la forte présence policière à Paris (plus importante que dans les autres villes) ou l'évolution des conditions de vie (inflation du prix des logements, coût de la vie plus important à Paris qu'en province, etc.) déplaceraient l'activité délinquante hors de la ville, c'est-à-dire dans les communes de la petite couronne. Les chiffres précédents semblent confirmer cette hypothèse, ou du moins, ne l'infirmen pas. Car, si la délinquance constatée diminue aussi dans la petite couronne entre 2002 et 2003, cette diminution est cependant quatre fois moindre qu'à Paris (- 1,9 % de faits constatés contre - 7,6 %) et 2 fois moindre que la moyenne nationale (- 3,4 %).

Par ailleurs, et en dehors de ce possible effet de « déplacement », la différence d'intensité de la baisse de la délinquance constatée pourrait provenir d'un simple décalage temporel. Autrement dit, la délinquance constatée en petite couronne diminuerait, non pas moins, mais plus tardivement qu'à Paris. En effet, dans les deux cas, l'évolution globale est à l'accélération de la diminution du nombre de faits constatés (- 1,62 % entre 2001 et 2002, à - 1,89 % entre 2002 et 2003 pour la petite couronne, de - 3,6 % à - 7,6 % pour Paris).

### **Une précocité significative de la diminution de la délinquance parisienne**

La série annuelle parisienne des faits constatés fait apparaître une précocité de la diminution de sa délinquance dès 2001, alors que le début de la baisse est constatée en 2002 pour la France entière. Cette précocité est délicate à interpréter. L'agrégation annuelle des données ne permet pas de préciser à quel moment la baisse a pu s'amorcer en 2001. S'est-elle étalée régulièrement depuis le mois de janvier jusqu'en décembre, ou s'est-elle concentrée en fin d'année ? Sans autre précision que les statistiques annuelles, il est difficile de conclure que le décalage soit réellement d'un an. Il est donc plus exact de dire que la diminution de la délinquance commence pendant l'année 2001 à Paris et pendant l'année 2002 pour la France entière.

Une manière d'étudier plus précisément cette différence consiste à analyser la série mensuelle des faits constatés. Cela revient à isoler, dans la série chronologique brute, la composante saisonnière (c'est-à-dire les variations cycliques qui s'observent chaque année) et les chocs (c'est-à-dire les variations accidentelles liées à un événement ponctuel) pour retrouver une tendance générale mensuelle plus précise (*graphique 2*).

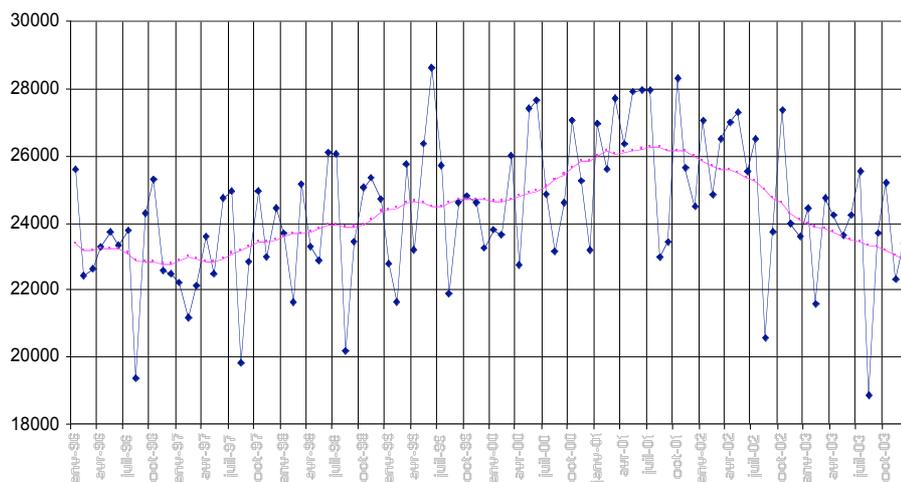
Il est alors possible de situer le renversement d'évolution, ou le début de la diminution, autour des mois d'août et de septembre 2001 à Paris et, au niveau national, autour du mois de février 2002. La délinquance parisienne a donc commencé à diminuer nettement avant la délinquance nationale.

Une explication possible de cette singularité parisienne est, peut-être, due à la

....(6) Les comparaisons des résultats de ces enquêtes, menées à peu près tous les deux ans depuis 1996, sont cependant très délicates à établir par manque d'homogénéité des méthodes et des populations interrogées. Les effectifs de ces populations sont trois fois moins nombreux avant l'enquête de 2003 (environ 1 000 personnes réparties entre les 20 arrondissements) et variables d'une année sur l'autre, comme la période du sondage et les questions posées. La dernière enquête menée en 2003, sur une population plus nombreuse fournit d'intéressants résultats sur le lien entre le sentiment d'insécurité par type d'infractions redoutées, et l'arrondissement de résidence, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, la taille de la famille et une éventuelle victimation précédente. Par manque de questions portant directement sur la victimation, ces résultats ne sont néanmoins pas exploitables dans une analyse générale de la délinquance parisienne.

## Graphique 2

### Tendance générale du nombre mensuel des faits constatés à Paris.



Sources : ministère de l'Intérieur – état 4001 mensuel – PP

réaction aux attentats du 11 septembre 2001. Ces derniers ont en effet entraîné un renforcement du plan Vigipirate partout en France et particulièrement dans la capitale. On peut alors supposer qu'une plus grande présence des forces de sécurité ait découragé pour un temps la délinquance de voie publique.

## Analyse comparée avec la délinquance nationale

### Une évidente spécificité parisienne

Paris se singularise également par l'importance, en chiffres bruts, de la délinquance perpétrée *intra muros* : la capitale réunit, à elle seule, depuis 1996, 7 à 8 % des faits constatés, qui deviennent, en 2003, 16 % avec la petite couronne et plus de 25 % avec la grande couronne. Même rapportée à la population, la délinquance parisienne se distingue encore avec 2 fois plus de faits constatés qu'au niveau national et 1,7 fois plus que le deuxième département le plus criminogène (les Alpes-Maritimes) pour 2001, 2002 et 2003 (tableau 2).

### Des explications insuffisantes

Trois explications proposées sont récurrentes : un effet propre à Paris, une délinquance

importée des départements voisins, ou encore une délinquance liée à l'activité touristique parisienne. Il faut les prendre éventuellement en compte bien qu'elles n'aient encore jamais été vérifiées.

L'explication, par délinquance importée des départements voisins, semble au premier abord contredire l'hypothèse de l'effet « du déplacement à la périphérie » (cf. *supra* § 1). Pour que l'hypothèse soit validée, il faudrait comparer le nombre des faits constatés à Paris commis par des délinquants extérieurs avec celui des faits constatés à l'extérieur commis par des délinquants parisiens (tableau 3). D'après les données de la préfecture de Police, issues d'une extraction du STIC, il semble en fait que la délinquance parisienne soit régulièrement, mais de moins en moins, sous-estimée d'environ 20 000 faits constatés annuels (25 800 en 2001, 25 000 en 2002 et 16 930 en 2003), qui sont attribués principalement à la petite couronne.

Toutefois, si le nombre brut des faits constatés est corrigé (tableau 1), la spécificité parisienne est encore plus remarquable (tableau 3 bis) puisque la diminution de la délinquance ralentit en petite couronne alors qu'elle s'accélère à Paris de 2002 à 2003. L'effet de « déplacement » loin

**Tableau 2**

**Nombre de faits constatés pour 100 000 habitants. Classement, sur trois années, des dix premiers départements relativement aux taux de densité de la délinquance constatée.**

<b>CLASSEMENT PAR ORDRE DECREISSANT DE DENSITE DE DELINQUANCE</b>					
<b>Départements français - -Taux pour 100 000 habitants</b>					
<b>2001</b>		<b>2002</b>		<b>2003</b>	
<b>75 – Paris</b>	<b>7 910</b>	<b>75 – Paris</b>	<b>7 320</b>	<b>75 – Paris</b>	<b>6 505</b>
6 – Alpes Maritimes	4 511	6 – Alpes Maritimes	4 127	6 – Alpes Maritimes	3 902
13 – Bouches du Rhône	3 490	93 – Seine St Denis	3 239	93 – Seine St Denis	3 270
93 – Seine St Denis	3 440	95 – Val d’Oise	3 197	13 – Bouches du Rhône	3 128
95 – Val d’Oise	3 196	13 – Bouches du Rhône	3 163	95 – Val d’Oise	2 857
34 – Hérault	2 571	66 – Pyrénées Orientales	2 711	66 – Pyrénées Orientales	2 630
83 – Var	2 092	34 – Hérault	2 370	34 – Hérault	2 025
69 – Rhône	1 948	84 – Vaucluse	2 001	69 – Rhône	1 939
66 – Pyrénées Orientales	1 927	69 – Rhône	1 944	94 – Val de Marne	1 680
84 – Vaucluse	1 889	83 – Var	1 534	84 – Vaucluse	1 466

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

Estimations de population par département à partir des recensements de 1990 et 1999 – INSEE

**Tableau 3**

**Délinquances parisiennes « importée » et « exportée ».**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Nombre de faits commis à Paris mais enregistrés ailleurs	43 400	43 500	40 500
Nombre de faits commis ailleurs mais enregistrés à Paris	17 600	18 500	23 570
Proportion de plaintes déposées à Paris pour une infraction commise hors de la capitale (en %)	6,6	6,9	8,8

Source : préfecture de Police de Paris – état 4001 annuel - STIC

**Tableau 3 bis**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>
Faits constatés en petite couronne <i>Evolution (en %)</i>	385 497	380 449 - 1,31	378 677 - 0,47
Faits constatés à Paris <i>Evolution (en %)</i>	360 629	349 305 - 3,14	323 136 - 7,49

Source : DSDC – préfecture de Police de Paris

d'être contredit, semble plutôt confirmé. L'explication de ces évolutions par la délinquance importée résiste mal à l'examen.

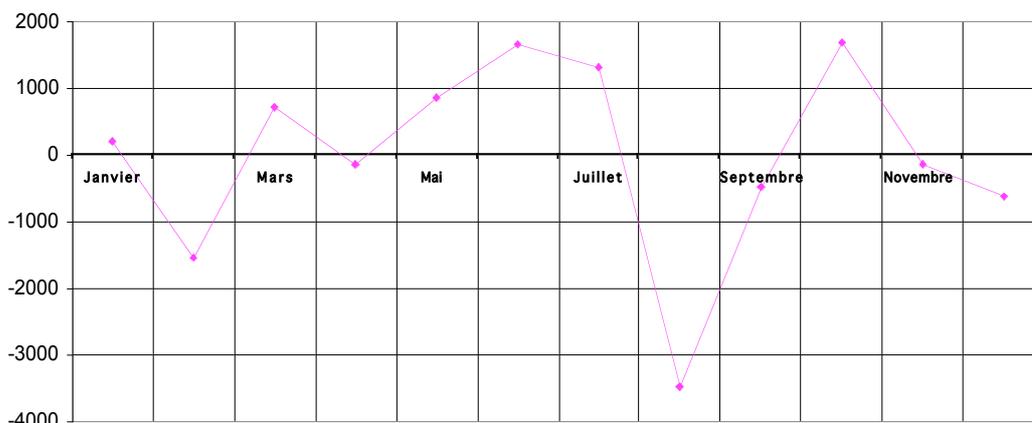
« L'effet touristique » pourrait être mesuré grâce à quelques données supplémentaires : par exemple, en comparant divers départements à fort impact touristique. En effet, apparaissent dans le tableau 2 (des départements à délinquance constatée

importante) plusieurs départements à forte économie touristique comme les Alpes-maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var ou le Vaucluse.

À cet égard, il est aussi intéressant de comparer la série mensuelle de l'activité touristique à Paris à celle de l'activité délinquante (cf. graphique 3). Cette comparaison plaide en défaveur d'un possible « effet

### Graphique 3

Saisonnalités de délinquance observées à Paris (en nombre de faits constatés).



Sources : OND

touristique » car la variation saisonnière de la délinquance à Paris, obtenue à partir de la série mensuelle des faits constatés de 1996 à 2003 (graphique 2), suit à peu près le rythme des congés et vacances scolaires (creux en février, avril, août, novembre et décembre). La délinquance parisienne semble ainsi liée à la présence de la population parisienne dans la capitale.

De plus, les chiffres du ministère du Tourisme révèlent que l'afflux de touristes (mesuré par le nombre des nuitées d'hôtellerie) est à son maximum quand la population parisienne s'absente, si bien que la population globale varie peu mais change de nature au cours des mois. Le nombre de faits constatés pour 100 000 habitants à Paris devrait alors varier fortement selon les mois et présenter une composante saisonnière importante en juillet-août. Or, ceci n'est pas le cas<sup>7</sup>.

#### Densité et flux de population

D'un point de vue démographique, la capitale présente également une double particularité qui est peut-être liée à l'activité délinquante qu'elle subit : sa population est à la fois très dense et très mobile. Cette densité et cette mobilité sont encore renfor-

cées par l'afflux quotidien des personnes qui viennent travailler à Paris ou qui y transitent. Ainsi une étude de la Division de la statistique et de la documentation criminelle (DSDC) sur les auteurs inscrits au fichier « Canonge »<sup>8</sup> en 2003 (environ 17 600 inscriptions) révèle que 38 % seulement des auteurs se déclarent domiciliés à Paris et 41,5 % hors de Paris (dont 27 % en petite couronne), les 20,5 % restants se déclarant sans domicile fixe. Par ailleurs, 50 % des vols à la tire commis à Paris (une des infractions le plus souvent constatée, tableau 6) le sont sur le réseau ferroviaire (SNCF et RATP)

Or, jusqu'à présent, l'idée de rapporter la délinquance parisienne à la densité de la population a rarement été prise en compte. En tenant compte de la densité, et sans même intégrer l'accroissement quotidien de la population (qui peut doubler la population initiale), il semble que Paris soit le département le moins délinquant ou encore que, à densité égale, Paris soit le département le plus sûr (tableau 4).

Cela tient peut-être aux efforts particuliers de sécurisation de la ville en raison, par exemple, de la présence de nombreux ministères, administrations, ambassades, de monuments, de touristes, etc. En un mot, la

\*\*\* (7) Pour Frédéric Ocqueteau, chercheur au CNRS, il serait intéressant d'observer si les délinquants désertent également la capitale en août plutôt que de s'en prendre aux touristes.

(8) Fichier régional photographique et de signalements de personnes mises en cause.

Tableau 4

Nombre de faits constatés rapportés à la densité départementale (par habitant au km<sup>2</sup>) : classement des 10 premiers et des 10 derniers départements.

LES DIX PREMIERS DEPARTEMENTS			LES DIX DERNIERS DEPARTEMENTS		
Département		Nombre de faits constatés par habitant au km <sup>2</sup>	Département		Nombre de faits constatés par habitant au km <sup>2</sup>
GIRONDE	33	809,7	LOZERE	48	154,5
HERAULT	34	641,5	CANTAL	15	139,8
ISERE	38	630,0	ESSONNE	91	135,1
HAUTE-GARONNE	31	552,7	CREUSE	23	134,1
VAR	83	548,1	VAL-D'OISE	95	125,0
BOUCHES-DU-RHONE	13	533,4	BELFORT	90	34,8
MARNE	51	530,6	SEINE-SAINT-DENIS	93	24,7
SEINE-ET-MARNE	77	529,1	VAL-DE-MARNE	94	21,4
LOIRE-ATLANTIQUE	44	525,5	HAUTS-DE-SEINE	92	14,1
SAVOIE	73	523,1	VILLE DE PARIS	<b>75</b>	<b>14</b>
MOYENNE NATIONALE		320,3			

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

faible délinquance parisienne (rapportée à la densité de la population) s'explique, peut-être, par l'exceptionnelle action policière préventive dont elle bénéficie. Paris n'est pas seulement la plus grande ville de France, ni la plus dense, c'est le cœur administratif, financier, économique du pays. Il est donc sous surveillance constante et bénéficie d'importants moyens de sécurisation.

### Nature de la délinquance parisienne

La délinquance parisienne, comme la délinquance constatée globalement dans la France entière, est principalement constituée de vols (tableau 5). Quelques nuances cependant : la délinquance parisienne est un peu plus marquée par les vols simples au préjudice de particuliers et par les vols avec violence, les escroqueries et abus de confiance, les délits à la police des étrangers ; elle est moins marquée par les vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur, par les cambriolages et par les infractions contre la famille et l'enfant.

L'analyse des principales infractions constatées (tableau 6) permet de distinguer deux infractions principales qui représentent ensemble plus d'une infraction constatée sur cinq (au niveau national, la première place est détenue par les vols à la roulotte) : les autres vols simples contre des particuliers et les vols à la tire. **La délinquance parisienne est donc une délinquance principalement acquisitive et de voie publique** ce qui suggère une délinquance liée à la densité d'une population très mobile.

Les infractions les plus fréquemment perpétrées à Paris sont également surreprésentées par rapport aux statistiques nationales. Les vols à la tire sont, par exemple, à l'origine de 11 % des faits constatés à Paris en 2003, soit 3,7 fois plus qu'à l'échelle nationale (tableau 7). Les vols violents sont aussi deux fois plus fréquents. L'originalité du profil parisien tient donc aussi, à côté du nombre important des vols à la tire et des vols simples contre des particuliers, à celui de vols violents, des escroqueries et abus de confiance, des infractions à la police des étrangers, et des falsifications et usages de cartes de crédit.

Tableau 5

Répartition des faits constatés dans les agrégats de l'état 4001. Comparaison Paris et France entière en 2003.

Infractions Etat 4001 simplifié	Faits constatés à Paris en 2003		Faits constatés France entière en 2003	
<b>Tous faits constatés dans l'état 4001</b>	<b>282 636</b>	<b>100</b>	<b>3 974 694</b>	<b>100</b>
<b>Vols</b>	<b>176 747</b>	<b>62,54</b>	<b>2 380 770</b>	<b>59,9</b>
Vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur	36 755	13	959 596	24,14
Vols simples au préjudice de particuliers (hors automobiles et deux roues à moteur)	85 513	30,26	661 763	16,65
Cambriolages et vols avec entrée par ruse	21 878	7,74	420 489	10,58
Autres vols simples (dont vols à l'étalage)	10 005	3,54	173 366	4,36
Vols avec violence	19 435	6,88	125 286	3,15
Recels	3 161	1,12	40 270	1,01
<b>Infractions économiques et financières</b>	<b>31 580</b>	<b>11,17</b>	<b>349 473</b>	<b>8,79</b>
Escroqueries et abus de confiance	18 549	6,56	145 174	3,65
Falsifications et usages de chèques volés	5 248	1,86	115 405	2,9
Falsifications et usages de cartes de crédit	5 602	1,98	50 138	1,26
Autres infractions économiques et financières	2 181	0,77	38 756	0,98
<b>Crimes et délits contre les personnes</b>	<b>16 067</b>	<b>5,68</b>	<b>325 697</b>	<b>8,19</b>
Coups et blessures volontaires	5 700	2,02	135 003	3,4
Atteintes volontaires sans violence physique (menaces, atteintes à la dignité, etc.)	5 059	1,79	96 786	2,44
Infractions contre la famille et l'enfant	1 116	0,39	51 158	1,29
Atteintes sexuelles	4 091	1,45	40 577	1,02
Tentatives d'homicides	46	0,02	1 186	0,03
Homicides	55	0,02	987	0,02
<b>Autres délits</b>	<b>58 242</b>	<b>20,61</b>	<b>918 754</b>	<b>23,12</b>
Destructions et dégradations de biens	31 323	11,08	541 338	13,62
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7 004	2,48	125 479	3,16
Délits à la police des étrangers	7 214	2,55	59 702	1,50
Autres délits	12 701	4,49	192 235	4,84

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

**Tableau 6**

**Principales infractions constatées à Paris en 2003.**

NUMERO D'INDEX	LES DIX PRINCIPALES INFRACTIONS A PARIS 2003	NOMBRE DE FAITS CONSTATES	PARTICIPATION (%)
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	47 356	16,64
32	Vols à la tire	30 270	10,63
37	Vols à la roulotte	19 599	6,89
91	Escroqueries et abus de confiance	18 549	6,52
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	16 616	5,84
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	13 118	4,61
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	12 302	4,32
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique	8 273	2,91
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	7 887	2,77
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	7 758	2,73
	<b>LES 10 PRINCIPALES INFRACTIONS</b>	<b>181 728</b>	<b>64</b>
	<b>TOTAL DES FAITS CONSTATES EN 2003 A PARIS</b>	<b>284 639</b>	<b>100</b>

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

**Tableau 7**

**Infractions surreprésentées à Paris vs la France entière (année 2003).**

INDEX	CLASSEMENT DES INFRACTIONS LES PLUS CARACTERISTIQUES DE PARIS ET LES PLUS VOLUMINEUSES (2003)	PART DES FAITS CONSTATES PARIS (%)	TAUX DE SURPRESEN TATION (%)
32	Vols à la tire	10,63	3,70
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2,91	2,45
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	2,73	2,02
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	16,64	1,97
91	Escroqueries et abus de confiance	6,52	1,78
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers	2,27	1,76
90	Falsifications et usages de cartes de crédit	1,97	1,56
67	Destructions et dégradations de biens privés (hors véhicules, incendies et attentats)	5,84	1,25
44	Recels	1,11	1,10
	<b>TOTAL DE FAITS CONSTATES</b>	<b>50,61 %</b>	

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

### Les atteintes aux biens

#### Présentation

Les atteintes aux biens, qui regroupent les vols, destructions et dégradations <sup>9</sup>, représentent les 3/4 des faits constatés à Paris. Leur évolution de 1996 à 2003 suit approximativement celle de l'ensemble des autres faits constatés (tableau 8 et graphique 4) : on peut ainsi remarquer une augmentation régulière de 1997 à 2001 (+ 3,1 % par an en moyenne), puis une décade (- 8,4 % par an de 2001 à 2003 en moyenne) qui lui fait

retrouver une étape avec un niveau inférieur à celui de 1996. Sur ce dernier point, en revanche, les atteintes aux biens à Paris se distinguent des autres faits constatés au niveau national.

#### Importance des vols (non violents et violents) et des destructions et dégradations liées aux véhicules

La délinquance parisienne, constituée principalement d'atteintes aux biens, se caractérise en 2003 par trois types d'infractions qui sont à la fois les plus présents et, pour deux d'entre eux, surreprésentés par rapport à la moyenne nationale (graphique 5) : les vols au préjudice de particuliers (55,5 % des vols non violents, contre 30 % au niveau national), les destructions et dégradations de biens (15,3 % des atteintes aux biens à Paris contre 18,8 % au niveau

Tableau 8

Nombre des atteintes aux biens constatées à Paris de 1996 à 2003.

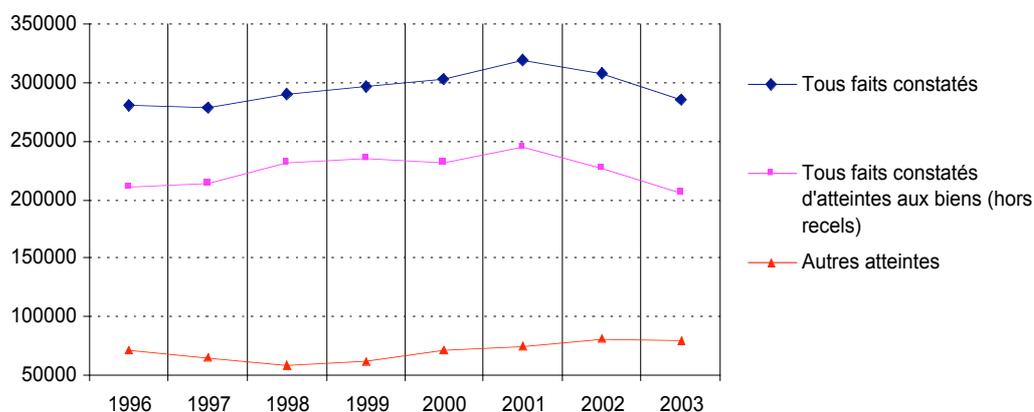
PARIS	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Tous faits constatés</b>	<b>278 796</b>	<b>276 103</b>	<b>288 310</b>	<b>294 224</b>	<b>300 875</b>	<b>317 229</b>	<b>305 805</b>	<b>282 636</b>
<b>Faits constatés d'atteintes aux biens (hors recels)</b>	<b>209 993</b>	<b>220 327</b>	<b>232 004</b>	<b>235 287</b>	<b>231 148</b>	<b>244 397</b>	<b>227 538</b>	<b>204 909</b>
<b>Vols non violents (hors recels)</b>	<b>167 175</b>	<b>148 599</b>	<b>182 645</b>	<b>180 541</b>	<b>174 941</b>	<b>180 663</b>	<b>171 090</b>	<b>154 151</b>
Dont Vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur	51 934	50 804	52 893	51 690	46 573	48 527	43 513	36 755
Vols simples au préjudice de particuliers (hors automobiles et deux roues à moteur)	69 021	38 572	84 368	86 162	89 149	92 292	91 655	85 513
Cambriolages et vols avec entrée par ruse	38 171	43 293	36 047	34 019	28 758	29 246	25 382	21 878
<b>Vols violents</b>	<b>10 525</b>	<b>31 416</b>	<b>12 611</b>	<b>16 975</b>	<b>19 803</b>	<b>25 453</b>	<b>21 789</b>	<b>19 435</b>
Dont vols à main armée	1 190	968	753	907	1 167	1 020	910	690
Vols avec arme blanche	2 013	2 073	2 121	2 490	2 764	3 413	2 894	2 591
vols violents sans arme	7 322	28 375	9 737	13 578	15 872	21 020	17 985	16 154
<b>Destructions et dégradations de biens</b>	<b>32 293</b>	<b>40 312</b>	<b>36 748</b>	<b>37 771</b>	<b>36 404</b>	<b>38 281</b>	<b>34 659</b>	<b>31 323</b>
dont Destructions et dégradations de véhicules privés	17 813	1 997	20 422	20 358	17 491	19 382	16 111	13 118

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

\*\*\* (9) Correspondant aux index de l'état 4001 n°28 à 43 (pour les vols) et n°62 à 69 (pour les destructions et dégradations).

#### Graphique 4

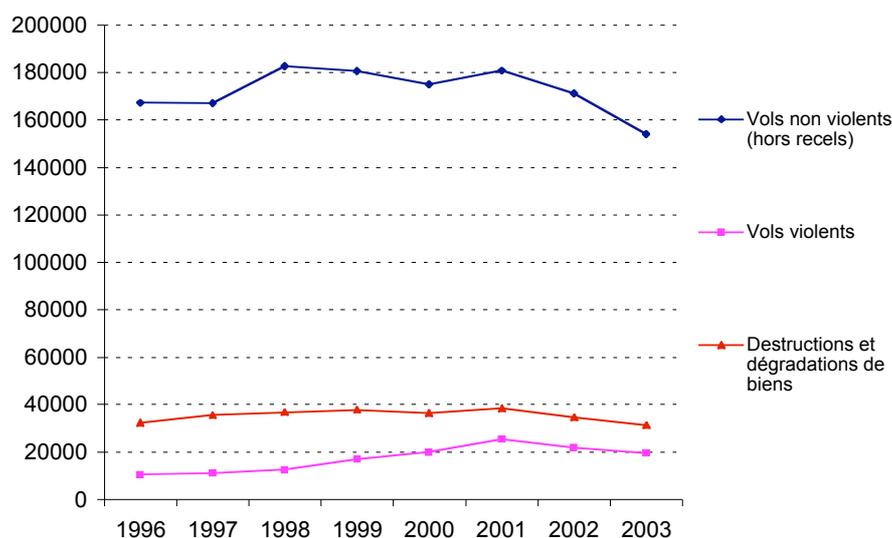
Evolution comparées du nombre total de faits constatés à Paris de 1996 à 2003 et du nombre d'atteintes aux biens.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

#### Graphique 5

Evolution comparées des trois grands types d'atteintes aux biens de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

national) dont la moitié est dirigée contre les voitures, et les vols violents (9 % des atteintes aux biens à Paris contre 4 % au niveau national).

#### Deux exceptions à la diminution globale depuis 1996

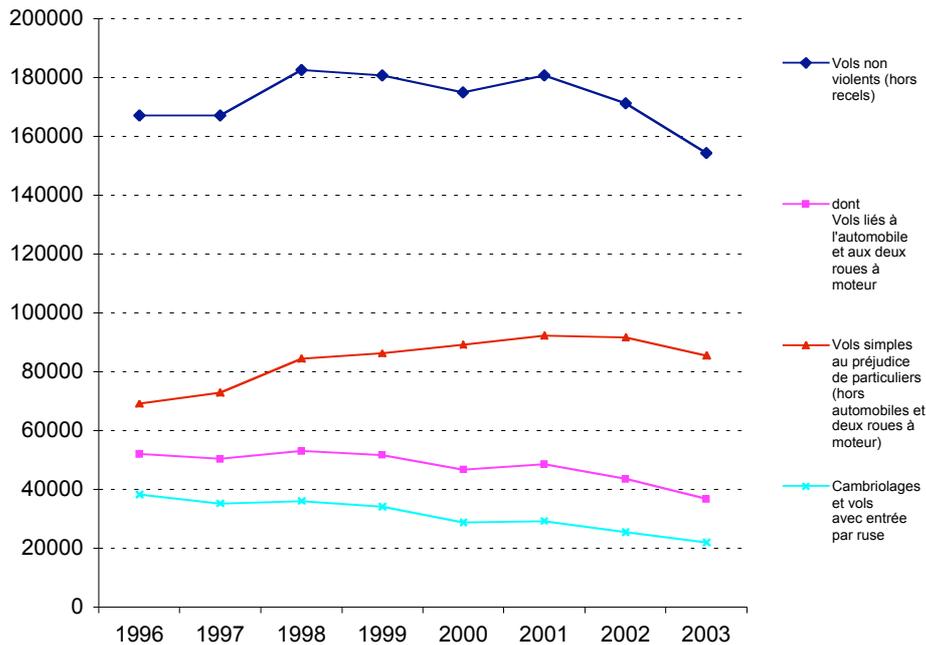
Une des particularités de l'évolution des atteintes aux biens à Paris est leur forte diminution depuis 2002, puisque leur nombre revient en deçà du niveau de 1996

(graphique 4). Cette diminution est, cependant, inégalement répartie parmi les types d'infractions d'atteintes aux biens.

Les diminutions les plus fortes concernent les cambriolages (- 43 % globalement de 1996 à 2003) et les vols liés à l'automobile (- 29 %) parmi les vols non violents, les vols à main armée (- 42 %) parmi les vols violents, et les destructions et dégradations liées aux véhicules privés (- 26 %) parmi les destructions et dégradations de biens

## Graphique 6

Evolutions comparées des vols non violents par type d'infractions de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel - DCPJ

(graphique 6). Une explication possible à ces diminutions est le développement des mesures de prévention privée ou protection passive (renforcement des ouvertures, installation de systèmes d'alarme, dispositifs anti-démarrage, postes de radio des voitures mobiles ou intégrés aux tableaux de bord, etc.).

En revanche, pour les vols simples au préjudice de particuliers et pour les vols violents (hors vols à main armée), la diminution amorcée depuis 2001 ne compense pas l'augmentation précédente de 1996 à 2001. Globalement, de 1996 à 2003, ces deux types d'infraction sont ainsi en augmentation (respectivement + 24 % et + 101 %).

### Diminution confirmée par les chiffres de la main courante à Paris

Souvent, la diminution du nombre des faits constatés en France, et à Paris depuis

2001 ou 2002, est expliquée par la possibilité de mentionner certaines infractions légères sur le registre de la main courante<sup>10</sup> et ainsi de ne pas rédiger de procès-verbal<sup>11</sup>. Une part des faits constatés ne serait donc pas enregistrée comme tels mais irait grossir le nombre des consignations en main courante. Le développement de l'utilisation de la main courante s'expliquerait, à son tour, par une surcharge de travail des commissariats, quand certains n'y voient pas une volonté politique de diminuer artificiellement le nombre des faits constatés. Or, dans le cas de Paris tout au moins, cette hypothèse est contredite par les chiffres de la main courante fournis par la préfecture de police<sup>12</sup> (graphique 7). Ces données, qui ne sont habituellement pas publiées, montrent en effet que l'ensemble des dégradations, consignées en main courante, est en nette diminution (de 34 %) de 2001 à 2003.

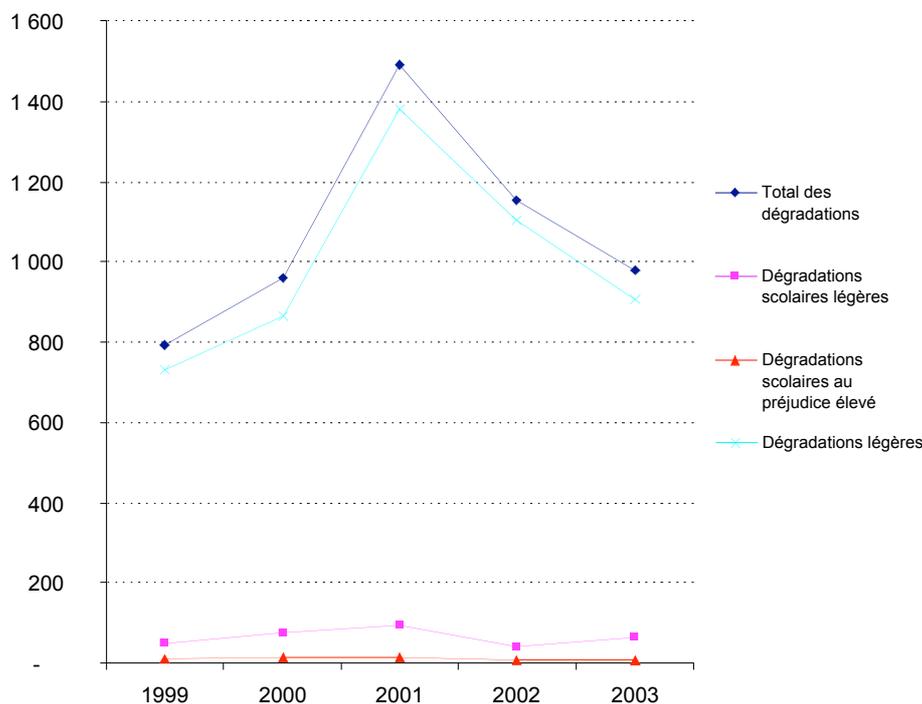
•••• (10) La main courante est un rapport quotidien d'activité tenu par les commissariats où sont consignés les faits non qualifiables pénalement mais révélateurs de conduites à risque ou « inciviles ». Pour plus de détails, se reporter à l'annexe 2.

(11) Or, seules les infractions (crimes ou délits) faisant l'objet d'un procès-verbal transmis au Parquet sont enregistrées dans l'état 4001.

(12) Voir annexe.

### Graphique 7

Evolutions du nombre de «dégradations» déclarées et enregistrées en main courante, à Paris de 1999 à 2003.



Source : préfecture de Police de Paris – main courante.

527

### Vols de téléphones portables en forte augmentation

L'explosion du marché des téléphones portables depuis quelques années<sup>13</sup> s'accompagne d'une augmentation importante de leurs vols. Mais ces vols de portables sont impossibles à quantifier à partir des chiffres de l'état 4001 qui répartit ces actes selon d'autres critères (vols avec violence, à la tire, à la roulotte, etc.) sans les regrouper en une catégorie distincte<sup>14</sup>. Le ministère de l'Intérieur procède alors à ses propres évaluations du phénomène par des remontées statistiques visant certaines infractions spécifiques dont les résultats ne sont malheureusement pas rendus publics. En

revanche, la préfecture de Police permet l'accès à ses chiffres en la matière (graphique 8).

Ainsi, à Paris de 2001 à 2003, les vols de portables ont augmenté de 35,8 % pour représenter 15 % des atteintes aux biens. Ces vols sont principalement (à 62 %) des vols simples ou à la tire.

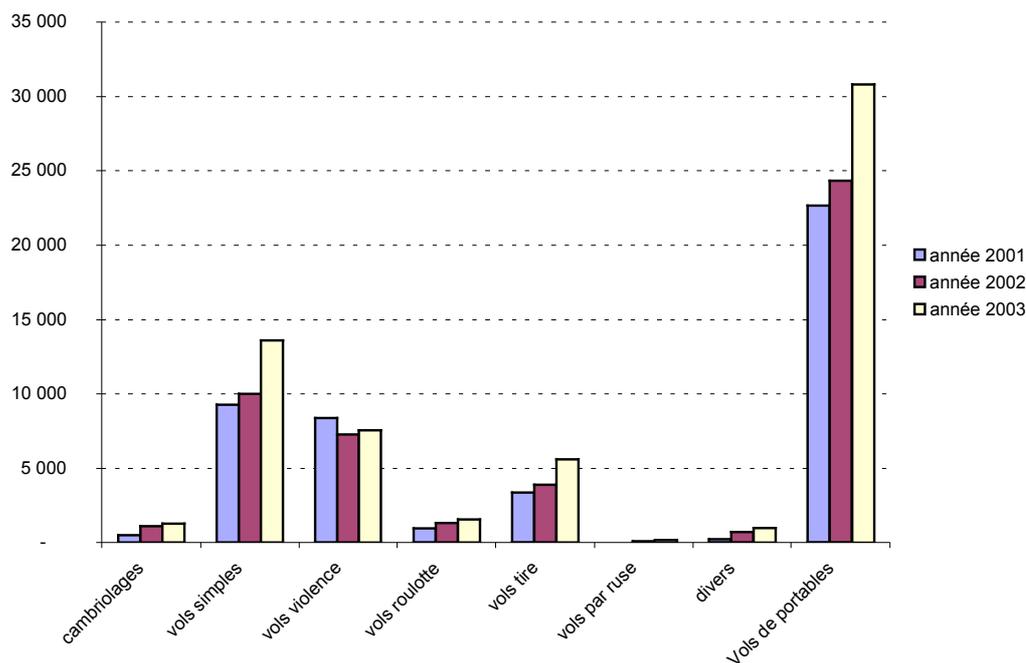
De plus, il est possible que leur seule augmentation soit responsable de la faible diminution de 2001 à 2003 des vols simples au préjudice de particuliers (- 7,3 % seulement contre - 16 % pour l'ensemble des atteintes aux biens). En effet, **près d'un vol simple au préjudice de particuliers sur 4 (hors véhicules) est un vol de portable en 2003.**

\*\*\*\* (13) En France, le nombre d'abonnés est évalué en mars 2002 à 37 millions contre 30,6 en 2001, soit une croissance annuelle de + 22,1 % (cf. cabinets d'études Baskerville, Global Mobile et ART).

(14) Pour Frédéric Ocqueteau, chercheur au CNRS, peut être vaudrait il mieux les accueillir dans l'index 25 qui était dédié jusqu'à présent aux seuls vols à l'arraché des sacs à main. »

### Graphique 8

Evolutions comparées du nombre de vols de téléphones portables constatés selon les circonstances de 2001 à 2003.



Source : préfecture de Police de Paris – les volsq de téléphone portable.

## Les atteintes volontaires à l'intégrité physique

### Présentation

Dans la typologie de l'observatoire national de la délinquance, les atteintes volontaires à l'intégrité physique comprennent quatre grands types d'infractions<sup>15</sup> : les violences physiques crapuleuses<sup>16</sup> (en 2003, 59,2 % des atteintes aux biens), les violences physiques non crapuleuses (25,6 %), les menaces et chantages (11 %) et les violences sexuelles (4,2 %). Cette partition permet de mieux appréhender les infractions commises avec passage à l'acte violent ou intention d'utiliser la violence mais ne permet pas, à quelques exceptions près comme les vols à main armée, de connaître le mode opératoire (armes ou non, complices éventuels, victime connue

de l'auteur, intimidation, action sous l'effet de stupéfiants, etc.). De plus, la qualification « crapuleuse ou non » d'une infraction violente nécessite parfois d'autres précisions que celles de l'état 4001. Un règlement de comptes n'a ainsi, pas forcément, une origine crapuleuse alors qu'inversement, des coups et blessures volontaires, des séquestrations, ou des homicides pour d'autres raisons que le vol peuvent, néanmoins, être crapuleuses.

L'analyse de l'indicateur des atteintes volontaires à l'intégrité physique à Paris montre en premier lieu, la forte proportion des violences (de toutes natures) en comparaison de la France entière : en 2003, 11,6 % des faits contre 9,8 % en France (tableau 9 et graphique 9). Comme dans le cas des vols (cf. § 1.), le profil parisien des atteintes à la personne semble donc légèrement plus violent qu'en moyenne.

\*\*\* (15) Correspondant aux index de l'état 4001 n° 1 à 12, 15 à 26, 46 à 49, 51,52, et 73. Voir également l'article « Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (1996/2004) ».

(16) Les violences crapuleuses sont commises par intérêt, cupidité, pour voler.

De plus, alors qu'en France, l'augmentation du nombre des atteintes volontaires à l'intégrité physique est constante depuis 1996 (bien que ralentie depuis 2002), Paris, au contraire, connaît une diminution importante de cet indicateur depuis 2001 (- 6,6 % par an) due essentiellement à la baisse des violences crapuleuses. En effet, les violences physiques non crapuleuses, elles, augmentent régulièrement depuis 1998.

**Contrairement au reste du pays, ces violences physiques crapuleuses sont proportionnellement plus nombreuses que les non crapuleuses, accentuant le caractère acquisitif de la délinquance parisienne (cf. supra 1.3.).**

Enfin, les violences non crapuleuses sont en hausse depuis 1998 mais dans une mesure nettement moindre que dans la France entière : entre 2002 et 2003, la croissance était de 3,8 % contre 6,9 % pour l'ensemble du territoire.

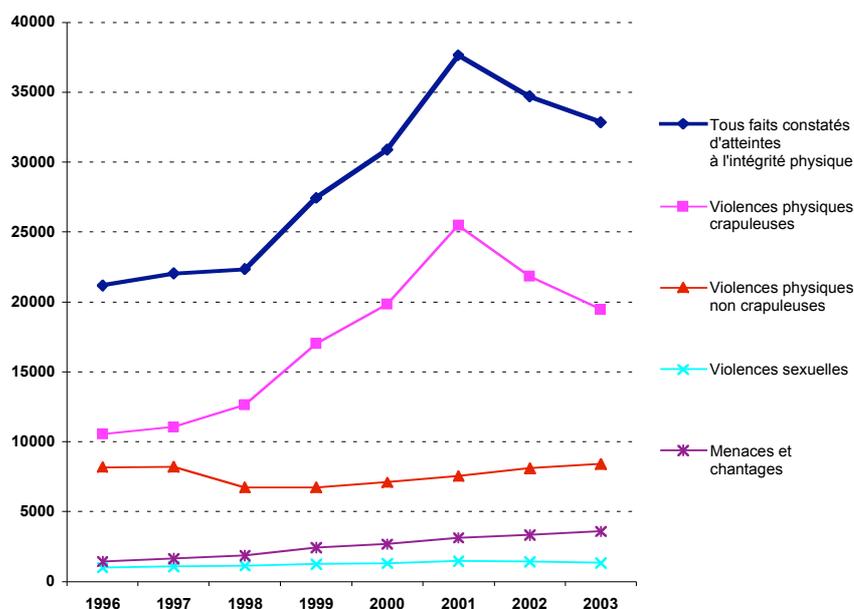
### Importance et diminution du nombre des violences physiques crapuleuses

De 1996 à 2003, l'évolution des violences physiques est la suivante : deux années de

faible augmentation de 1996 à 1998 (+ 5,4 %), puis accélération de 1998 à 2001 (+ 24,5 %), et enfin forte diminution entre 2001 et 2003 (- 38,3 %). Cette évolution (faible augmentation, augmentation puis forte diminution) est aussi, globalement, celle des violences physiques spécifiquement crapuleuses (infractions violentes les plus fréquentes). Inversement, après une première diminution, le nombre des violences physiques non crapuleuses augmente, plus lentement mais régulièrement, depuis 1998 (+ 25,2 % en 5 ans), tout comme les menaces et chantages depuis 1996 (multipliés par 2,5 de 1996 à 2003). Enfin les violences sexuelles sont en augmentation constante de 1996 à 2001 (+ 46 % en 5 ans) puis en légère diminution depuis (- 8 % en 2 ans).

Les statistiques de la main courante de la préfecture de Police de Paris comportent aussi un volet « violences légères », qui ne donnent pas matière à rédaction d'un procès-verbal. Celles-ci suivent la tendance générale à la baisse de la délinquance violente enregistrée dans l'état 4001. Mais, si les violences légères diminuent toutes

**Graphique 9**  
Evolutions des atteintes à l'intégrité physique de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Tableau 9

Nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique constatées à Paris de 1996 à 2003.

PARIS	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Tous faits constatés</b>	<b>278 796</b>	<b>276 103</b>	<b>288 310</b>	<b>294 224</b>	<b>300 875</b>	<b>317 229</b>	<b>305 805</b>	<b>282 636</b>
<b>Tous faits constatés d'atteintes à l'intégrité physique</b>	<b>21 183</b>	<b>22 016</b>	<b>22 328</b>	<b>27 416</b>	<b>30 878</b>	<b>37 636</b>	<b>34 699</b>	<b>32 832</b>
<b>Violences physiques crapuleuses</b>	<b>10 541</b>	<b>11 055</b>	<b>12 628</b>	<b>16 991</b>	<b>19 819</b>	<b>25 468</b>	<b>21 825</b>	<b>19 450</b>
Vols violents sans arme	7 322	8 013	9 737	13 578	15 872	21 020	17 985	16 154
Vols violents avec armes blanches	2 013	2 113	2 121	2 490	2 764	3 413	2 894	2 591
Vols violents avec armes à feu	1 190	912	753	907	1 167	1 020	910	690
Homicides et tentatives à l'occasion de vols	14	15	15	15	9	11	9	8
Règlements de compte entre malfaiteurs	1	1	2	1	3	2	24	5
Prises d'otages pour et à l'occasion de vols	1	1	0	0	4	2	3	2
<b>Violences physiques non crapuleuses</b>	<b>8 181</b>	<b>8 206</b>	<b>6 715</b>	<b>6 737</b>	<b>7 103</b>	<b>7 557</b>	<b>8 096</b>	<b>8 406</b>
Coups et blessures volontaires n'ayant pas entraîné la mort	6 453	6 448	4 848	4 809	5 033	5 191	5 354	5 690
Violences à dépositaires de l'autorité	1 294	1 344	1 433	1 479	1 565	1 785	2 187	2 147
Mauvais traitements d'enfants	170	154	186	166	210	251	227	294
Séquestrations ou prises d'otages non crapuleuses	120	163	124	170	199	211	227	177
Coups et blessures volontaires suivis de mort	8	14	28	24	20	14	14	10
Homicides et tentatives (hors vols)	129	83	93	86	75	100	85	85
Homicides sur mineurs de moins de 15 ans	7	0	3	3	1	5	2	3
<b>Violences sexuelles</b>	<b>1 017</b>	<b>1 094</b>	<b>1 135</b>	<b>1 240</b>	<b>1 301</b>	<b>1 483</b>	<b>1 430</b>	<b>1 358</b>
Viols sur majeurs	316	288	302	329	357	411	425	394
Viols sur mineurs	163	171	181	170	167	192	192	212
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	538	636	652	741	777	880	813	752
<b>Menaces et chantages</b>	<b>1 444</b>	<b>1 675</b>	<b>1 850</b>	<b>2 448</b>	<b>2 655</b>	<b>3 128</b>	<b>3 348</b>	<b>3 618</b>
Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	376	458	523	653	787	889	907	1 159

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

depuis le début des années 2000, pour certaines d'entre elles, la diminution semble hésitante. Il en est ainsi des violences conjugales légères et des violences entre parents et enfants (*graphique 10*).

### Des violences physiques crapuleuses qui sont essentiellement constituées de vols sans arme

Les violences crapuleuses, qui représentent 59,2 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique, sont composées quasi exclusivement par des vols violents (99,9 % en 2003). Parmi ces vols violents, 83 % sont effectués sans arme, 13,3 % avec arme blanche, et les 3,5 % restants avec une arme à feu (*graphique 11*).

Une infime partie des violences physiques crapuleuses (0,1 %) sont ensuite partagées entre les homicides et tentatives à l'occasion de vols, les règlements de compte entre malfaiteurs et les prises d'otages à l'occasion de vols. À l'exception des homicides et tentatives d'homicides, dont le nombre est divisé par deux de 1996 à 2003

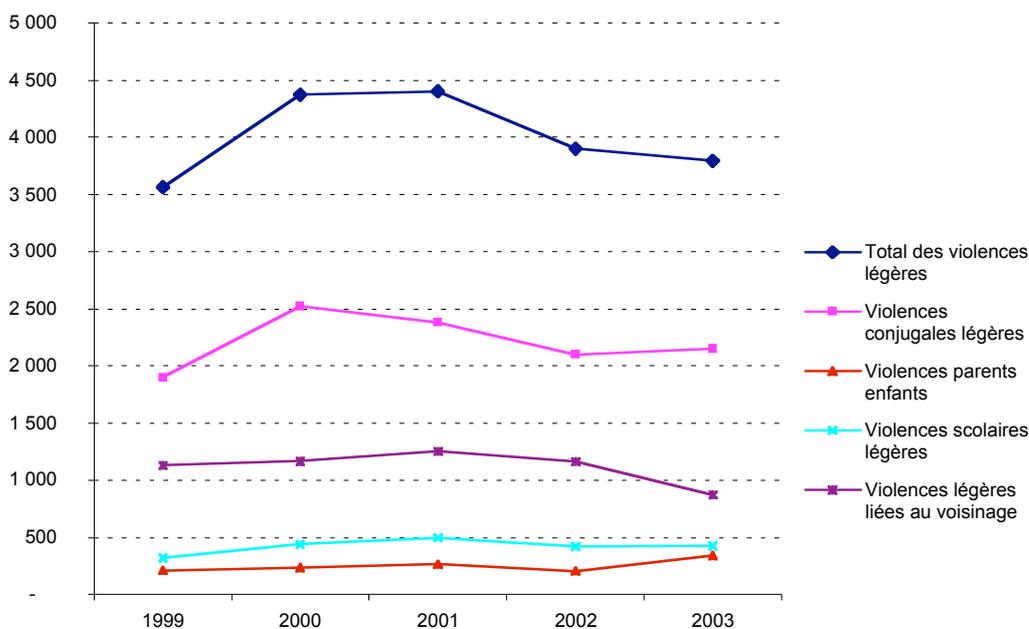
(passage de 14 faits à 8), les autres infractions sont relativement stables sur la période. Toutefois, leur extrême rareté (1 à 5 faits en moyenne) rend peu significatives les interprétations statistiques (*graphique 12*).

### Augmentation du nombre des violences physiques non crapuleuses

L'évolution globale du nombre des violences physiques non crapuleuses (1/4 des violences volontaires enregistrées) de 1996 à 2003, débute par une stagnation (les deux premières années) puis se poursuit par une importante diminution en 1998. Mais une augmentation régulière depuis et jusqu'en 2003 (+ 4,6 % par an contre 8 % en France) provoque un retour au niveau initial de 1996-97.

En 2003, ces violences physiques non crapuleuses sont constituées aux deux tiers par des coups et blessures volontaires non suivis de mort, dont l'évolution est semblable (nette diminution jusqu'en 1998, augmentation régulière depuis). Le tiers

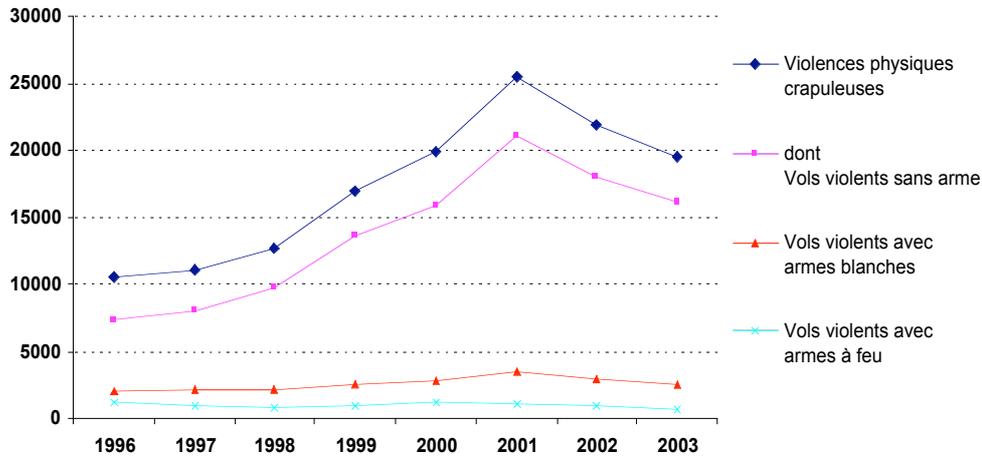
**Graphique 10**  
Evolutions comparées des « violences légères » dans la main courante de 1999 à 2003, à Paris.



Source : préfecture de Police de Paris – main courante

Graphique 11

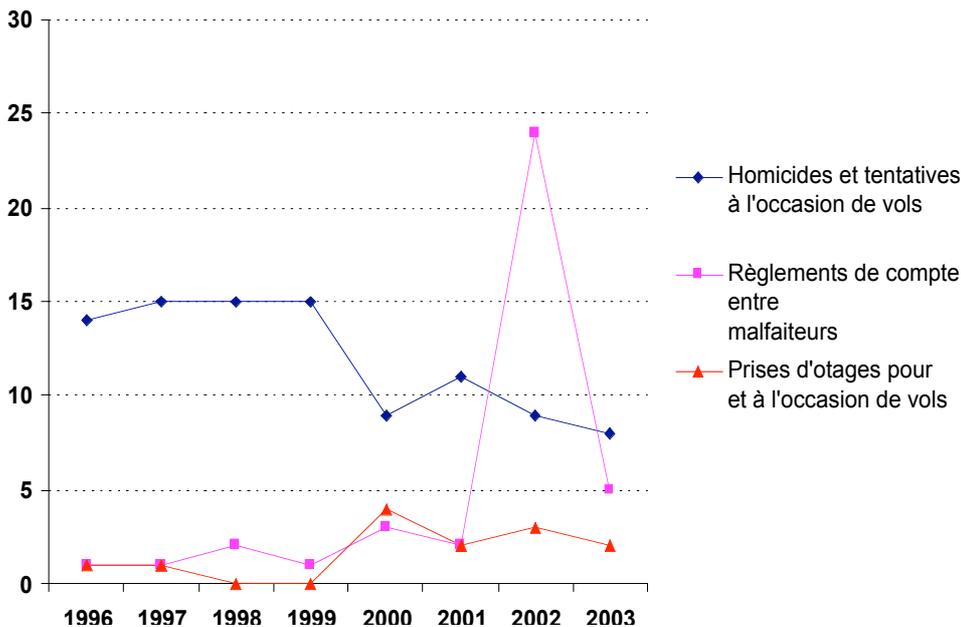
Evolutions des principales violences physiques crapuleuses – les vols violents de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Graphique 12

Evolutions comparées des infractions crapuleuses les plus rares de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

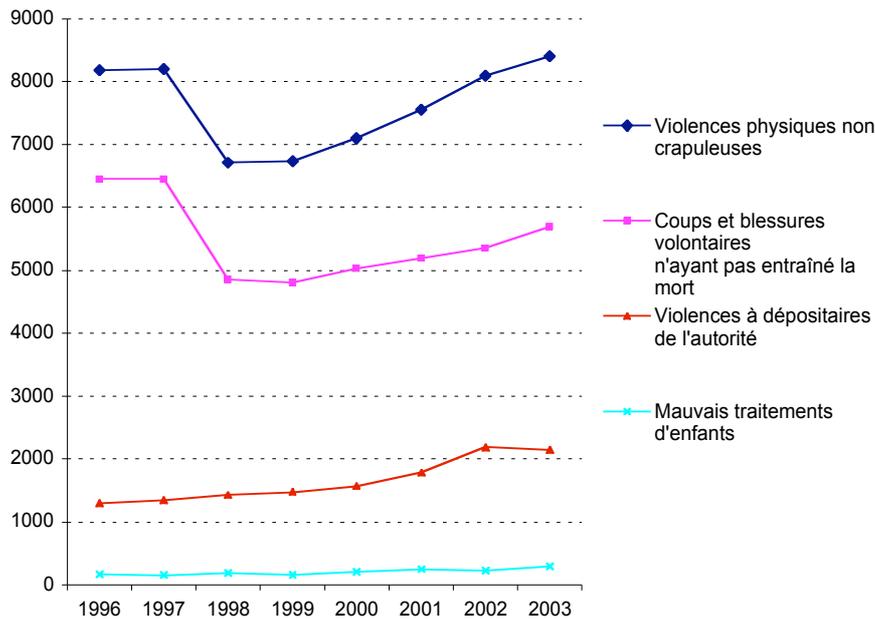
restant comprend les violences à dépositaires de l'autorité (augmentation régulière de 69 % de 1996 à 2002 et légère diminution de - 1,8 % en 2003), les mauvais traitements à enfants qui, quoique peu fréquents (3,5 % des violences non crapuleuses), sont en constante augmentation depuis 1996 (+ 76 % en 7 ans).

### Rareté des violences mortelles

L'évolution des violences physiques mortelles est inégale selon les infractions. De manière générale, elles sont très rares. Pour les plus fréquentes, c'est-à-dire les homicides et les tentatives d'homicide, la tendance est à la stabilité avec, en moyenne, près de 90 faits constatés par an,

Graphique 13

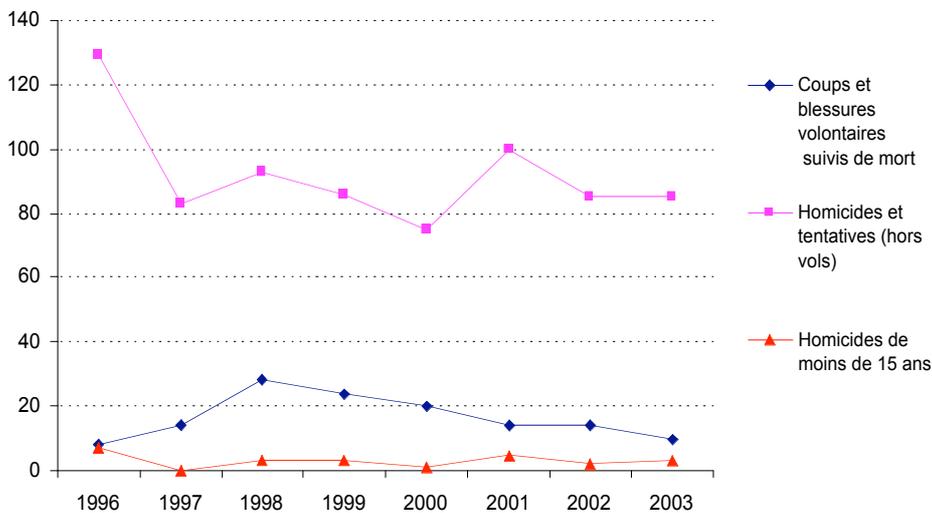
Évolutions comparées des violences physiques non crapuleuses non mortelles de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Graphique 14

Évolutions des violences mortelles de 1996 à 2003.



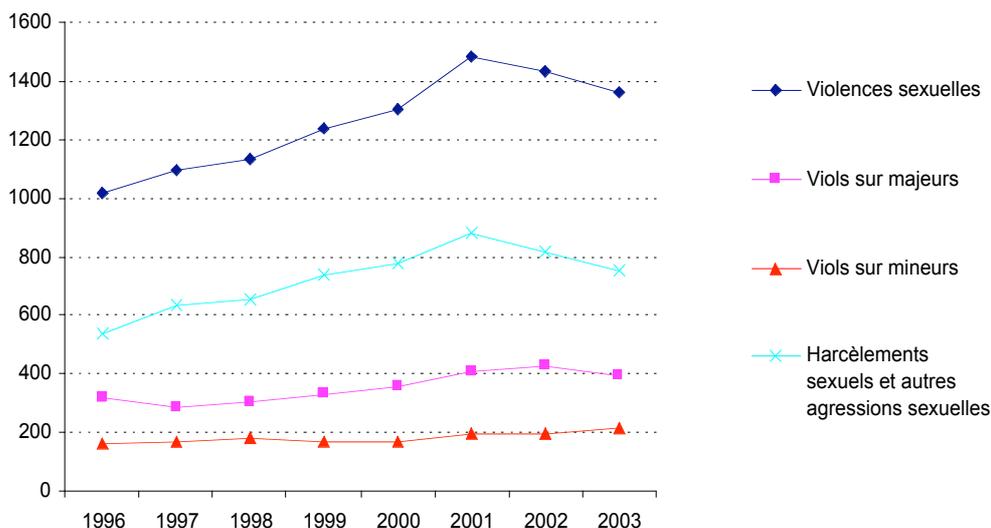
Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

sauf en 1996 (129 faits constatés). Les coups et blessures volontaires suivis de mort et les homicides à l'encontre de mineurs de moins de 15 ans, sont très peu constatés (5 à 20 faits par an), et leur évolution est à la baisse sinon à une relative stabilité.

### Particularité des violences sexuelles

L'évolution des violences sexuelles suit une augmentation régulière de 1996 à 2001 (+ 46 % en 5 ans) et une diminution depuis (- 8,4 % en 2 ans). Mais ce type d'infractions violentes se distingue à Paris par rapport au

**Graphique 15**  
Evolutions des violences sexuelles sur mineurs et majeurs de 1996 à 2003.



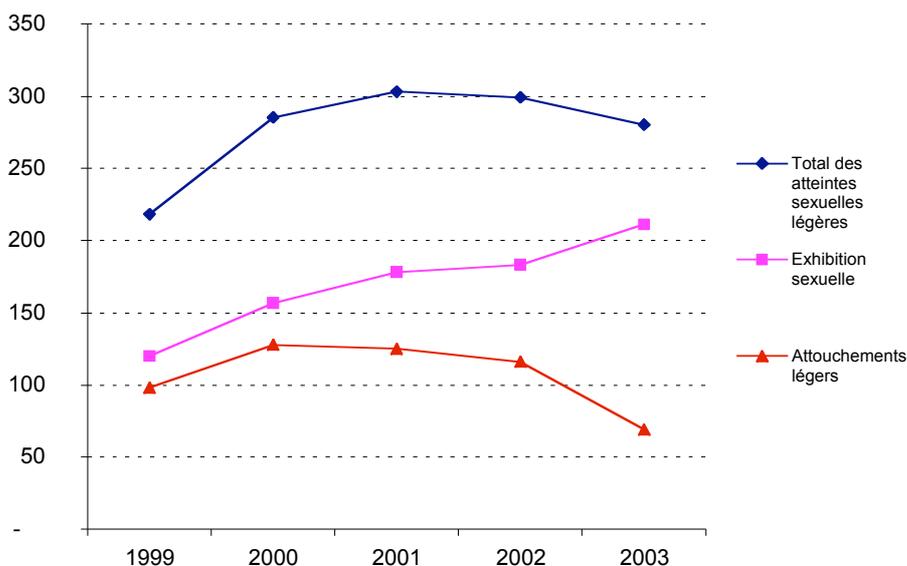
Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

reste du territoire national. D'une part, il est moins fréquent (4,2 % en 2003 contre 6,6 % en France). D'autre part, la baisse est claire depuis 2001 alors qu'elle est plus timide et plus récente en France. Enfin, les viols et harcèlements sexuels sur mineurs sont presque deux fois moins nombreux que les viols et harcèlements sur majeurs alors que

c'est le phénomène inverse qui est constaté sur le reste de la France.

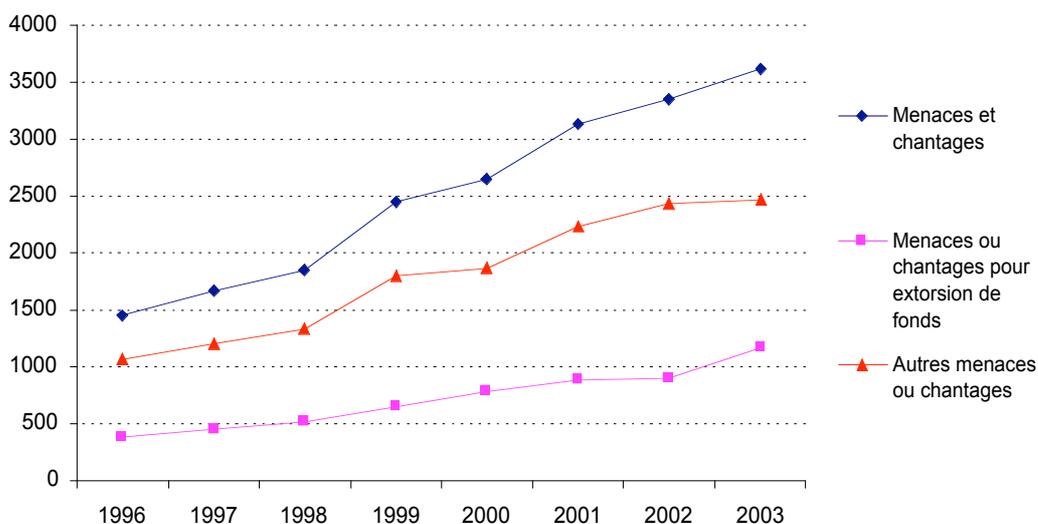
Cependant, la baisse récente des violences sexuelles n'efface pas la hausse précédente entre 1996 et 2001. Elle n'est d'ailleurs quasiment le fait que des harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles. Ainsi, les viols sur mineurs, s'ils

**Graphique 16**  
Evolutions comparées des atteintes sexuelles légères dans la main courante de 1999 à 2003.



Source : préfecture de Police de Paris – main courante.

**Graphique 17**  
Evolutions des menaces de 1996 à 2003.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

sont moins fréquents à Paris qu'au niveau national, augmentent néanmoins constamment depuis 1996 (hausse de 30 % en 7 ans).

La main courante de la préfecture de Police de Paris souligne également une baisse des signalements pour « atteintes sexuelles légères » depuis 2001, en dehors des déclarations d'exhibitions sexuelles toujours plus fréquentes depuis 1999 (graphique 16).

### Importante augmentation du nombre des menaces et chantages

En 2003, les menaces et chantages représentent 11 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique contre 6,8 % en 1996, ce qui signifie une augmentation moyenne de 13,7 % par an. Comme dans la moyenne française, mais dans une moindre mesure, les menaces et chantages à Paris sont essentiellement non crapuleux (sans extorsion de fonds) : 67 % en 2003 (contre 86 % en France).

## Les infractions révélées par l'action des services

### Présentation

À la différence des infractions présentes dans les indicateurs des atteintes aux biens ou des atteintes volontaires à l'intégrité physique, l'indicateur des infractions révélées par l'action des services<sup>17</sup> est constitué de crimes et délits qui n'auraient pas été enregistrés sans une démarche active ou une intervention délibérée des policiers ou gendarmes, qualifiée de « proactive ». Il serait intéressant d'étudier si l'évolution de ce type d'infractions résulte exclusivement de l'activité proactive des services ou d'une réelle évolution de ce type de délinquance.

À Paris, la part de la délinquance révélée par l'action des services est comparable à la moyenne française (7,8 % à Paris et 7 % en France). Néanmoins, alors qu'au niveau national cet indicateur est principalement constitué d'infractions à la législation sur les stupéfiants (45 % en 2003) et, dans une moindre mesure, d'infractions à la police des étrangers (21 %), à Paris ces deux groupes sont d'importance à peu près égale

•••• (17) Voir également l'article « Les infractions révélées par l'action des services (1996/2004) ».

Tableau 10

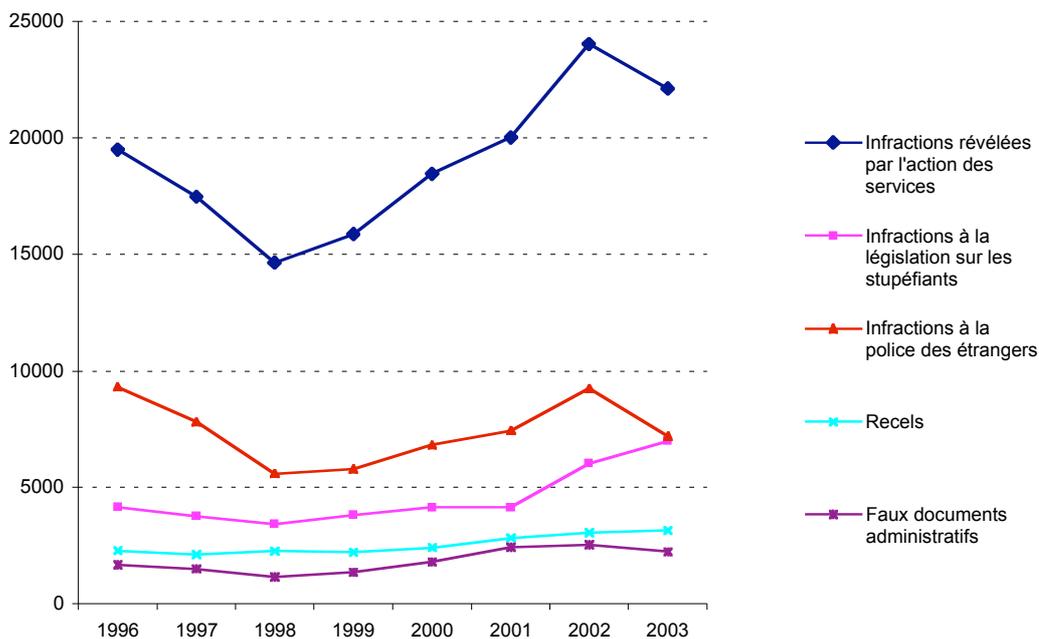
Nombre d'infractions révélées par l'action des services constatées à Paris de 1996 à 2003.

PARIS	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Participation dans l'indicateur 2003 (%)
<b>Tous faits constatés dans l'état 4001</b>	<b>278 796</b>	<b>276 103</b>	<b>288 310</b>	<b>294 224</b>	<b>300 875</b>	<b>317 229</b>	<b>305 805</b>	<b>282 636</b>	<b>100</b>
<b>Infractions révélées par l'action des services</b>	<b>19 486</b>	<b>17 463</b>	<b>14 639</b>	<b>15 878</b>	<b>18 460</b>	<b>20 018</b>	<b>24 047</b>	<b>22 109</b>	<b>7,82</b>
<b>Infractions à la législation sur les stupéfiants</b>	<b>4 165</b>	<b>3 767</b>	<b>3 439</b>	<b>3 828</b>	<b>4 140</b>	<b>4 158</b>	<b>6 043</b>	<b>7 004</b>	<b>31,68</b>
Usage de stupéfiants	2 790	2 700	2 412	2 204	2 471	2 399	3 671	4 425	dont 63,18
Usage-revente de stupéfiants	713	456	435	531	434	450	452	374	5,34
Trafic et revente sans usage de stupéfiants	593	552	536	760	882	906	1 281	1 475	21,06
Autres infractions à la législation de stupéfiants	69	59	56	333	353	403	639	730	10,42
<b>Infractions à la police des étrangers</b>	<b>9 321</b>	<b>7 829</b>	<b>5 595</b>	<b>5 800</b>	<b>6 837</b>	<b>7 458</b>	<b>9 257</b>	<b>7 214</b>	<b>32,63</b>
Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers	5 329	4 787	3 777	3 690	4 859	5 842	8 362	6 469	dont 89,67
Aides à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers	239	114	70	75	266	78	105	138	1,91
Autres infractions à la police des étrangers	3 753	2 928	1 748	2 035	1 712	1 538	790	607	8,41
<b>Recels</b>	<b>2 283</b>	<b>2 122</b>	<b>2 262</b>	<b>2 222</b>	<b>2 411</b>	<b>2 847</b>	<b>3 056</b>	<b>3 161</b>	<b>14,3</b>
<b>Port ou détention d'armes prohibées</b>	<b>915</b>	<b>969</b>	<b>1 000</b>	<b>1 140</b>	<b>1 347</b>	<b>1 308</b>	<b>1 598</b>	<b>1 650</b>	<b>7,46</b>
<b>Faux documents administratifs</b>	<b>1 674</b>	<b>1 501</b>	<b>1 155</b>	<b>1 366</b>	<b>1 811</b>	<b>2 445</b>	<b>2 548</b>	<b>2 253</b>	<b>10,19</b>
Faux documents d'identité	1 335	1 170	851	1 054	1 571	2 048	1 997	1 672	dont 74,21
Faux documents concernant la circulation des véhicules	91	91	85	109	91	256	334	294	13,05
Autres faux documents administratifs	248	240	219	203	149	141	217	287	12,74
<b>Infractions à la législation sur le travail</b>	<b>652</b>	<b>605</b>	<b>475</b>	<b>1 335</b>	<b>1 653</b>	<b>1 527</b>	<b>1 337</b>	<b>533</b>	<b>2,41</b>
Travail clandestin	416	442	339	549	673	570	798	413	dont 77,49
Emploi d'étranger sans titre de travail	225	159	135	778	969	955	530	115	21,58
Marchandage - prêt de main d'œuvre	11	4	1	8	11	2	9	5	0,94
<b>Autres infractions</b>	<b>476</b>	<b>670</b>	<b>713</b>	<b>187</b>	<b>261</b>	<b>275</b>	<b>208</b>	<b>294</b>	<b>1,33</b>
Chasse, pêche et atteintes à l'environnement	2	11	0	5	8	1	6	3	dont 1,02
Délits de débits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac	34	34	24	26	27	23	22	12	4,08
Proxénétisme	78	93	91	70	56	78	100	149	50,68
Délits des courses et des jeux	328	482	560	66	160	168	75	122	41,50
Délits d'interdiction de séjour et de paraître	34	50	38	20	10	5	5	8	2,72

Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

Graphique 18

Évolutions comparées des infractions révélées par l'action des services de 1996 à 2003, à Paris.



Source : ministère de l'Intérieur – état 4001 annuel – DCPJ

(environ 1/3 chacun), avec une légère prédominance des infractions à la police des étrangers (tableau 10).

Une autre particularité parisienne est la place, au quatrième rang, des faux documents administratifs (10,2 % en 2003), juste après les recels (14,3 %). En effet, les infractions constatées à la police des étrangers, fréquentes à Paris, s'associent assez souvent à la détention de faux documents (faux papiers d'identité par exemple).

Enfin, et plus rarement, les infractions révélées par l'action des services comprennent des ports et détentions d'armes (7,5 % en 2003), des infractions à la législation sur le travail (2,41 %) et de plus rares infractions, dont le proxénétisme (1,3 %).

### Difficultés d'interprétation

Les évolutions de l'indicateur des infractions révélées par les services sont assez délicates à analyser puisque, d'une manière encore plus sensible que pour les autres indicateurs, une hausse peut aussi bien refléter une augmentation de ces infractions qu'un investissement plus important des services de police sur le terrain ou encore un meilleur taux d'élucidation<sup>18</sup>. Et à l'inverse, une baisse peut illustrer une diminution réelle du nombre des infractions en question mais également une priorité accordée à l'investigation plutôt qu'à la présence sur le terrain.

•••• (18) Voir également l'article « Les infractions révélées par l'action des services (1996/2004) ».

## Annexe 1

### Données numériques à l'origine des illustrations graphiques

#### Données du graphique 8

Nombre de vols de téléphones portables de 2001 à 2003.

Vols de portables par mode opératoire	2001	2002	2003	Evolution entre 2001 et 2003 (%)
<b>Nombre total de faits constatés pour vols de portables</b>	<b>22 678</b>	<b>24 360</b>	<b>30 808</b>	<b>35,8</b>
Vols simple <sup>19</sup>	9 253	9 984	13 596	46,9
Vols avec violence (à l'arraché)	8 368	7 280	7 570	-9,5
Vols à la tire	3 345	3 908	5 611	67,7
Vols à la roulotte	970	1 325	1 581	63
Cambriolages	508	1 087	1 278	151,6
vols par ruse	0	77	177	-
Divers ou autres (sans précision)	234	699	995	325,2

Source : préfecture de Police de Paris – les vols de téléphones portables

\*\*\*\*(19) On peut, parfois, retrouver dans ce type d'infraction une perte du téléphone par négligence que la victime va imputer à un vol.

## Annexe 2

### La main courante

La main courante est un registre d'activité exclusivement administratif.

Selon une circulaire du ministère de l'Intérieur<sup>20</sup>, « la main courante n'a pas vocation à recueillir des déclarations portant sur des faits à caractère pénal ». Cette règle, en dehors d'instructions écrites du procureur de la République, est impérative quel que soit le montant du préjudice subi. La seule dérogation envisageable concerne l'hypothèse où la victime ne désire pas donner immédiatement une suite à son affaire. Encore convient-il dans ce cas de s'entourer des garanties suivantes :

- Le préjudice doit être faible,
- Le comportement du déclarant ne doit pas être dicté par la crainte ou par des pressions,
- L'absence de réaction policière ou judiciaire ne doit pas être de nature à laisser ultérieurement survenir des atteintes aux personnes ou aux biens.

Nonobstant ces réserves, la déclaration sur main courante est une manière d'opérer pleinement appropriée à la réception des

nombreuses doléances extra-pénales dont peuvent être saisis les services de police. Les hypothèses de recours à ce mode d'enregistrement sont en effet abondantes et variées, recouvrant, par exemple, aussi bien les signalements d'individus ou de comportements suspects que les abandons de domicile conjugal, les différends locatifs et les conflits de voisinage...

En 2002, sauf à Paris, la main courante a été informatisée. En 2005, la quasi-totalité des circonscriptions de sécurité publique utilisent la main courante informatisée (MCI). Les différents états statistiques intégrés à la MCI permettent de suivre dans le temps et l'espace l'évolution des faits portés à la connaissance des services de police et mentionnés dans la MCI. En dehors des déclarations d'usagers, la main courante informatisée regroupe également de nombreuses informations sur l'activité des services d'un commissariat (les heures de présence au commissariat ou sur la voie publique, par exemple).

À Paris, les statistiques sur la main courante sont réalisées à partir des tableaux statistiques récapitulatifs provenant de chaque commissariat d'arrondissement.

539

Tableau 12  
La main courante à Paris de 1999 à 2003.

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Total des violences légères<sup>21</sup></b>	<b>3 562</b>	<b>4 374</b>	<b>4 404</b>	<b>3 898</b>	<b>3 792</b>
Violences conjugales légères	1 898	2 524	2 383	2 102	2 151
Violences parents enfants	211	237	268	208	342
Violences scolaires légères	323	442	498	421	425
Violences légères liées au voisinage	1 130	1 171	1 255	1 167	874
<b>Total des dégradations</b>	<b>792</b>	<b>958</b>	<b>1 489</b>	<b>1 154</b>	<b>979</b>
Dégradations scolaires légères	50	76	93	40	64
Dégradations scolaires au préjudice élevé	11	16	15	9	8
Dégradations légères	731	866	1 381	1 105	907
<b>Total des atteintes sexuelles légères</b>	<b>218</b>	<b>285</b>	<b>303</b>	<b>299</b>	<b>280</b>
Exhibition sexuelle	120	157	178	183	211
Attouchements légers	98	128	125	116	69

Source : préfecture de Police de Paris

....(20) Circulaire NOR INTC0300070C du 17 juin 2003 sur « les modalités d'utilisation du registre de main courante en ce qui concerne les déclarations des usagers ».

(21) Les qualificatifs utilisés sont ceux issus du tableau de la main courante de la préfecture de Police de Paris.

# Les commentaires des membres du conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance

*Les commentaires qui suivent sont extraits des réponses des membres du conseil d'orientation suite à leur lecture de l'article. Les remarques prises en compte dans l'article lui-même et celles à caractère technique qui ont fait l'objet d'une réponse de l'OND n'y figurent pas.*

## **Michel GAUDIN**

Préfet,  
Directeur général de la Police nationale

On constate, dans le tableau 1, que les chiffres globaux pour la grande couronne et Paris sont supérieurs aux résultats officiels communiqués par le ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales à partir des données de l'état 4001.

Cette disparité semble résulter de l'addition, aux résultats statistiques de Paris et des départements de la grande couronne, des résultats de certains services à vocation nationale qui, bien qu'implantés géographiquement sur ces départements, n'y procèdent pas, sauf exception, à l'enregistrement de crimes et de délits (exemple : direction de la surveillance du territoire, service des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux ou encore brigade des chemins de fer de direction centrale de la police aux frontières).

Cette inexactitude des données touche en conséquence l'ensemble des calculs du document et notamment les tableaux 5, 6, 10 et 11.

\* \* \*